MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

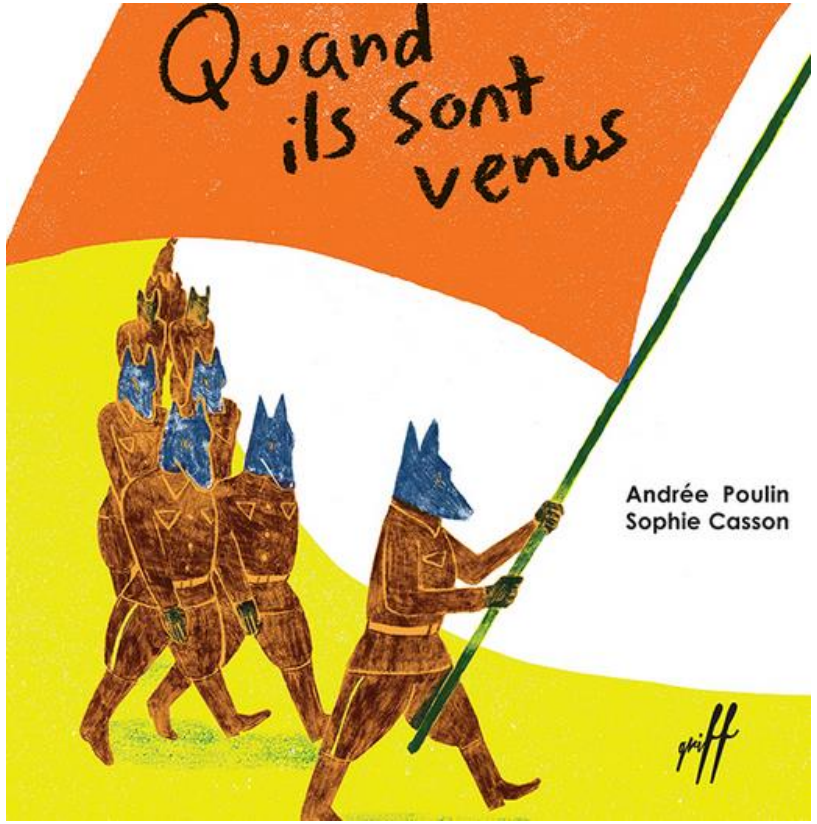

Documents d’accompagnement

ACADÉMIE D’AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

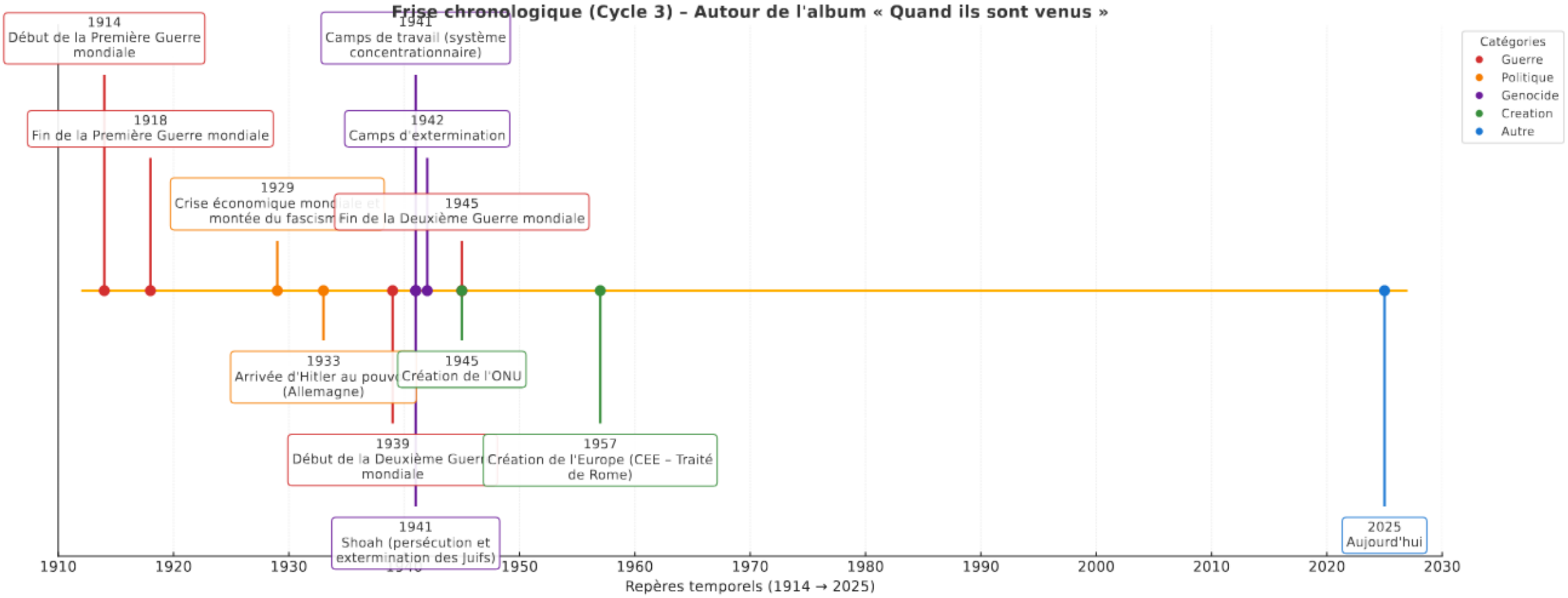

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Adolf Hitler (1889 – 1945)

Adolf Hitler est né le **20 avril 1889** en **Autriche.**
Quand il était jeune, il voulait devenir artiste, mais il n'a pas réussi à entrer à l'école des beaux-arts.
Pendant la **Première Guerre mondiale** (1914-1918), il s'engage dans l'armée allemande. Après la guerre, l'Allemagne est affaiblie et beaucoup d'Allemands sont mécontents. Hitler rejoint alors un petit parti politique, qu'il transforme en **parti nazi** (*Parti national-socialiste*).
Il devient rapidement son chef.
Hitler défend des idées **racistes** et **antisémites** (hostiles aux Juifs).
Il pense aussi que l'Allemagne doit devenir plus grande et plus puissante.
En **1933**, il est nommé **chancelier** (chef du gouvernement) et transforme rapidement le pays en **dictature** : il est le seul à décider.
Sous son régime, appelé **Troisième Reich**, les libertés sont supprimées, les opposants sont arrêtés, et de nombreux groupes sont persécutés : **Juifs**, **Roms** (Tsiganes), **personnes handicapées**, opposants politiques, homosexuels…
En **1939**, Hitler attaque la Pologne, ce qui provoque la **Seconde Guerre mondiale**.
L'armée allemande envahit une grande partie de l'Europe.
Les nazis organisent la **Shoah**, l'extermination de millions de Juifs dans les camps de concentration et d'extermination.
En **avril 1945**, alors que l'Allemagne est en train de perdre la guerre et que les armées alliées approchent de Berlin, Hitler se suicide.
La guerre en Europe se termine peu après, le **8 mai 1945**.

Dictature : régime où une seule personne ou un seul parti décide de tout.
Nazisme : idéologie raciste et antisémite d'Hitler.
Shoah : extermination des Juifs par les nazis.
Seconde Guerre mondiale : 1939-1945, guerre qui a touché le monde entier

Source : https://museedelaresistanceenligne.org/media6818-Carte-de-la-France-spare-par-la-ligne-de-dmarcation#zoom-tab

Carte de la France, séparée en différentes zones par la ligne de démarcation, à l'issue de l'armistice du 22 juin 1940

Un **armistice** est un accord conclu entre des pays ennemis pour arrêter des combats en attendant la signature d'un traité de paix.

https://youtu.be/QLgpwWdVSos?si=pHQkbhHTmZbCuhV8

Les voix que l'on voulait faire taire

En 1933, en Allemagne, un régime brutal prit le pouvoir : le **régime nazi**, dirigé par Adolf Hitler. Ses chefs pensaient que certaines vies ne valaient pas la peine d'être vécues. Ils voulaient éliminer des millions d'êtres humains simplement à cause de leur religion, de leur origine ou de leur état de santé.

Sarah avait 9 ans. Elle vivait avec ses parents au-dessus d'une boulangerie, dans une petite ville de France occupée. Depuis quelques mois, elle devait porter une étoile jaune cousue sur son manteau. Elle savait qu'elle était juive, mais elle ne comprenait pas pourquoi cela faisait peur à certains et mettait en colère les soldats allemands.

Un matin glacial, des camions s'arrêtèrent devant les maisons. Les soldats frappaient violemment aux portes. Sarah vit des familles roms, qu'on appelait aussi Tsiganes, rassemblées sur la place. Elle vit aussi un vieil homme en fauteuil roulant, embarqué lui aussi. Plus tard, elle apprendrait que les nazis avaient lancé un plan secret, le **programme T4**, pour tuer les personnes handicapées. Ils les jugeaient "inutiles" ou "indignes de vivre" et les envoyaient dans des lieux où elles étaient assassinées, souvent sous prétexte de soins ou d'opérations médicales.

Sarah et sa famille furent poussées dans un train sombre, aux fenêtres fermées. Le voyage dura des jours. Les rumeurs parlaient d'un endroit appelé **Auschwitz**.

Là-bas, l'air sentait la fumée en permanence. Les familles étaient séparées. Certains étaient envoyés directement vers ce qu'on appelait les "douches". On disait qu'après, ils ne revenaient jamais. Sarah comprit un jour la vérité : ces pièces n'étaient pas des salles de bain, mais des lieux d'extermination où des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants mouraient en même temps.

Elle, on la plaça dans un autre secteur, pour travailler. Elle portait des charges lourdes, avait toujours froid et faim. La peur ne la quittait jamais. Chaque jour, elle voyait des visages disparaître, remplacés par d'autres, jusqu'à ce qu'ils disparaissent à leur tour.

En 1945, les soldats alliés libérèrent le camp. Sarah était vivante, mais très affaiblie. Elle retourna en France, seule : sa maison avait disparu, sa famille aussi.

Elle se fit alors une promesse : **raconter ce qu'elle avait vu et vécu**. Elle parlait des six millions de Juifs assassinés lors de la Shoah, des milliers de Roms et Sinti déportés et tués, des personnes handicapées victimes du programme T4. Elle racontait Auschwitz, les douches qui n'étaient pas des douches, la fumée qui montait chaque jour, les cris qu'on n'oubliait jamais.

« Je veux que les enfants sachent, disait-elle. Si l'on oublie, cela pourrait recommencer. »

Et ainsi, toute sa vie, Sarah resta une voix que le régime nazi n'avait pas réussi à faire taire.

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

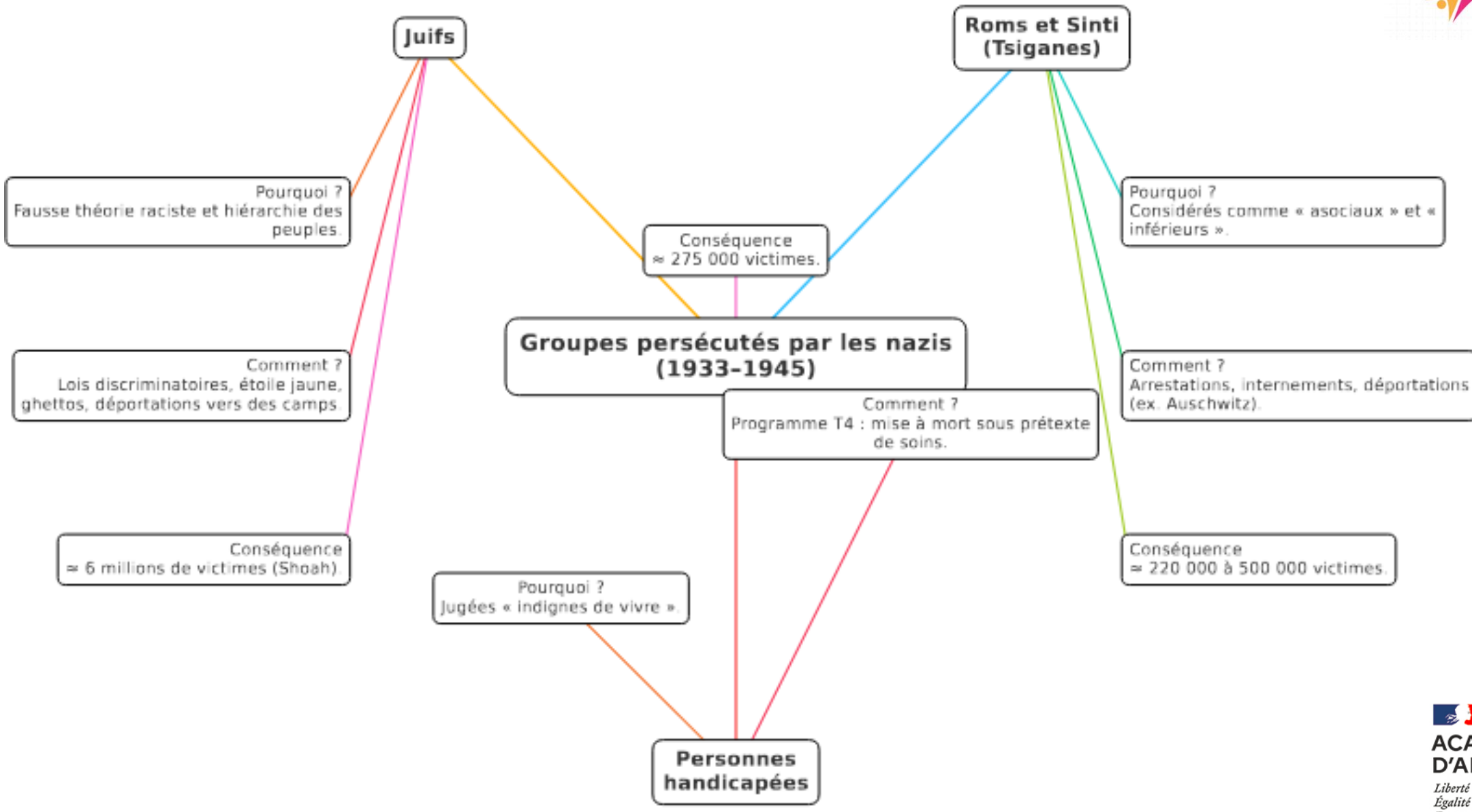

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Déportation à Auschwitz

Le voyage a duré trois jours. Les 80 à 100 personnes se sont coincées dans chaque voiture n'ont reçu ni nourriture ni eau pendant ces trois jours. Il n'y avait pas de place pour s'allonger, seulement pour s'agenouiller ou s'asseoir contre d'autres misérables. C'était un cauchemar. Des gens mouraient et devenaient fous, criant. Les seules installations sanitaires que nous avions étaient des pots que certaines personnes avaient amenées pour leur délocalisation, mais après trois jours, ces pots n'ont pas aidé la situation. Quand il pleuvait, nous nous tournions debout par la fenêtre pour attraper quelques gouttes d'eau sur nos langues. [...]

Nous sommes arrivés à la plate-forme de Birkenau au crépuscule un dimanche soir. C'était Chavouot. Nous avons débarqué le train et on nous a dit de faire la queue en cinq secondes, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. C'était toujours en cinq. On a dit aux personnes âgées et à ceux qui n'avaient pas la force de marcher d'aller aux wagons qui les emmèneraient dans leurs nouveaux foyers. Nous avons laissé nos colis derrière nous, que les soldats ont dit nous être livrés. Après ces trois jours dans le train, nous ne pouvions même plus penser. Nous nous sommes alignés comme ils nous l'ont demandé, sans avoir la moindre idée de ce qui nous attendait. Esther, ma plus jeune sœur, avait été très malade dans le train, alors je lui ai dit, ainsi qu'à ma mère, aller dans le wagon parce que ce serait plus facile pour eux, et nous nous rencontrerions plus tard. Je n'en ai jamais vu plus vivant. Ma mère et ma sœur de 12 ans avec de belles longues tresses blonds étaient à la fois gazées à mort et incinérés cette nuit même.
Source : https://www.ushmm.org/remember/holocaust-reflections-testimonies/behind-every-name-a-story/irene-safran?utm_source=chatgpt.com

Irène Safran. Liberec, Tchécoslovaquie, 22 décembre 1945.

Source : Auschwitz Muzeum

Source
https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/capture-d-ecrans/capture-d-ecrans-du-mercredi-22-janvier-2025-4436119

Source:
https://museeholocauste.ca/fr/objets/etoile-jaune-george-ehrman/

Les nazis ont instauré ce signe d'identification obligatoire pour tous les Juifs âgés de plus de six ans. Cette mesure est appliquée en Pologne dès 1939, puis étendue dans tous les pays sous contrôle nazi en 1942 (à l'exception du Danemark et de la zone sud française). Ce signe distinctif facilitait la persécution des Juifs en simplifiant leur identification lors d'arrestations de masse et des déportations.

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Infographie originale (allemand)

Traduction en français

- ▯ Rouge : Prisonnier politique allemand
- ▯ Rouge avec F : Prisonnier politique français
- ▯ Rouge avec S : Prisonnier politique espagnol

- ▯ Rouge + ▯ Jaune : Prisonnier politique juif
- ▯ Violet : Témoin de Jéhovah

- ▯ Bleu : Émigrant
- ▯ Rouge inversé (arrestations massives pour raisons politiques)
- ▯ Bleu + ▯ Jaune : Émigrant juif

- ▯ Vert : Criminel
- ▯ Vert + ▯ Jaune : Criminel en détention préventive prolongée
- ▯ Noir : Asocial
- ▯ Noir + ▯ Jaune : Juif « asocial »

- ▯ Étoile jaune : Juif
- ▯ Marron : Tzigane
- ▯ Rose : Homosexuel

- ▯ Rouge avec point noir : Prisonnier politique en compagnie disciplinaire

Tableau des triangles utilisés dans le camp
de concentration de Dachau, fin des années 1930
(coll. archives du SIR, arolsen)

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

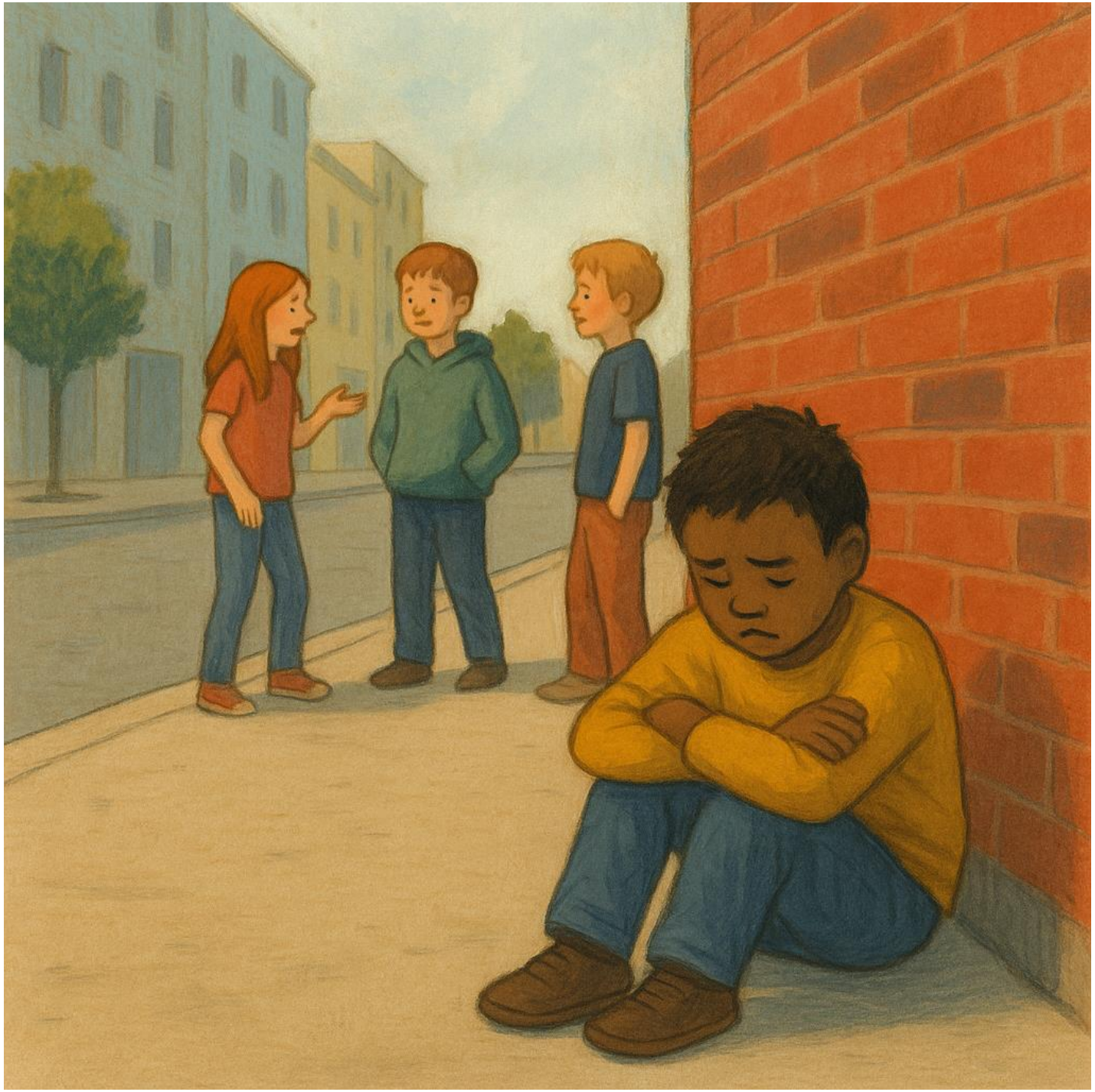

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE
D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour en savoir plus :

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

Les origines de la guerre
https://youtu.be/NAXpW0FzXOQ?si=4EerZRN9xs2VhRJc

https://youtu.be/aYFNuwShrhM?si=2GTeiHkc03EfAIon

La Shoha
https://youtu.be/9UsPp5CNnYg?si=4QpFCkS_arPc_etN
Simone Veil : https://youtu.be/IcvzpdkhmcQ?si=JTK6UxwdZFeTKCS1

Né en 1917 à Ledeinstadt clip :
https://www.youtube.com/watch?v=ttw1KeiF9mA

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Vers le concours d’écriture de la Somme C3

Sujet du concours d’écriture : Le procès du moustique

Pour préparer les élèves à entrer dans ce concours voici une proposition qui s’appuie sur cet album.

Découvrir l’album et faire émerger la notion de procès

Objectif de la séance : comprendre que la justice permet de confronter des points de vue, de juger des actions (ou de l’inaction) et de chercher ce qui est juste.

Transition naturelle : de ce procès imaginaire du grand-père, on glissera ensuite vers la découverte de ce qu’est un vrai procès et des débats de justice.

Prérequis : **Lecture de l’album *Quand ils sont venus***

Échanges guidés :

Qui sont les “Sans entrailles” ? / Pourquoi font-ils peur ? / Que fait le grand-père quand il les voit agir ? (→ Rien).

Débat :

Est-ce que “ne rien faire” peut être une faute ?

Mise en situation : *Si aujourd’hui on organisait le procès du grand-père qui n’a jamais réagi face aux injustices, que pourrait-on lui reprocher ? Que pourrait-il répondre pour se défendre ?*

Certains élèves proposent des arguments **contre** : il a laissé faire, il est complice par son silence… (à l’écrit individuellement dans un premier temps puis partage dans le groupe; désignation d’un secrétaire qui va transcrire les arguments retenus; désignation d’un rapporteur; mise en place du débat)

D’autres cherchent des arguments **pour** : il avait peur, il voulait protéger sa famille… (à l’écrit en groupe puis partage(à l’écrit individuellement dans un premier temps puis partage dans le groupe; désignation d’un secrétaire qui va transcrire les arguments retenus; désignation d’un rapporteur; mise en place du débat)

Comprendre ce qu’est un procès

Observation d’un schéma simplifié de procès (juge, procureur, avocat, accusé, témoins, jury).

Exemple historique adapté : présentation du procès de Nuremberg (version cycle 3). → Les dirigeants nazis sont jugés pour leurs crimes.

Le Procès de Nuremberg - La Grande Explication | Lumni

https://youtu.be/yZ2-nmo5938?si=DqtsGfiew4rSlh-0

Comment fonctionne la justice ? C’est pas sorcier

https://youtu.be/SrlVc7-u1zE?si=2agHUZcD_zSOHW5q

Au nom de la loi, C’est pas sorcier

https://www.youtube.com/watch?v=NZbf7DhqDfE

Activité orale : petits jeux de rôles pour comprendre les différentes postures (accuser / défendre / juger).

Les jeux de rôle

Objectifs :

Oral : Apprendre à argumenter, écouter et répondre.
Ecrit : Produire ensuite la plaidoirie finale (modélisation « Le procès du Grand-père ».
EMC : Comprendre la justice, la responsabilité et la notion de peine.
Français : Développer l'argumentation par l'oral et l'écrit (compte rendu du procès).
Culture littéraire : Détourner des contes traditionnels pour réfléchir à des questions morales.

Vigilance : Tous les textes pour mettre en œuvres les jeux de rôles sont mes créations, il ne s'agit pas des suites de l'œuvre.

Jeux de rôle : Proposition le procès du grand-père

Le Procureur (accusateur)
« Monsieur le Juge, mesdames et messieurs du jury,
le grand-père a vu les “Sans entrailles” emmener ses voisins.
Il n’a rien dit, rien fait.
En restant silencieux, il est devenu complice.
Je demande qu’il soit déclaré coupable de lâcheté. »

L’Avocat de la défense
« Monsieur le Juge, le grand-père n’est pas un criminel.
Il avait peur. Il voulait protéger sa famille.
Si lui aussi avait parlé, il aurait été arrêté.
Peut-on vraiment condamner quelqu’un qui voulait simplement survivre ? »

Un Témoin – Un ami du grand-père
« Le grand-père n’est pas mauvais.
Il disait souvent qu’il aurait voulu aider.
Mais il tremblait, il avait peur pour sa femme et ses enfants.
Il souffrait de ne pas avoir eu le courage d’agir. »

Le Juge
« J’ai entendu les arguments des deux côtés.
Le grand-père n’a pas dénoncé, mais il n’a pas résisté non plus.
Était-il lâche ou simplement un homme ordinaire dans des temps terribles ?
Le jury doit maintenant décider. »

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D’AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeux de rôle : Proposition le procès du grand-père Plaidoiries finales

Procureur
« Mesdames et messieurs,
le grand-père a choisi le silence.
Il n'a pas protesté, il n'a pas défendu ses voisins.
Par sa passivité, il a laissé les Sans entrailles agir.
Il faut reconnaître sa faute : se taire, c'est parfois aider l'injustice. »

Avocat
« Monsieur le Juge, Mesdames et messieurs du jury,
mon client n'a pas été un héros, c'est vrai.
Mais souvenez-vous : après des mois de peur et de silence, les Sans entrailles sont venus le chercher lui aussi.
Il a été déporté dans un camp de travail.
Là-bas, il a connu la faim, le froid, les coups, l'épuisement.
Il en est ressorti vivant seulement lorsque les Sans entrailles ont été vaincus.
Cet homme a donc payé très cher son silence.
Peut-on le condamner encore aujourd'hui ?
Ou faut-il comprendre que son histoire doit surtout nous apprendre à ne pas répéter les erreurs du passé

Verdict – Le Juge
« Le jury a délibéré.
Le grand-père est reconnu **coupable de silence face à l'injustice**, mais il est aussi reconnu **victime des Sans entrailles** qui l'ont enfermé et fait souffrir dans un camp de travail.
Sa vie rappelle une leçon essentielle :
– Se taire peut laisser l'injustice grandir.
– Mais aucun être humain ne mérite la souffrance et l'humiliation des camps.
Aujourd'hui, nous jugeons son silence, mais nous retenons aussi qu'il a survécu pour témoigner.
À nous d'apprendre de son histoire pour que jamais le silence ne permette à l'horreur de recommencer. »

Jeux de rôle : Proposition le procès des « Sans Entrailles »

Le Procureur (accusateur)
« Monsieur le Juge, mesdames et messieurs du jury,
aujourd'hui, nous jugeons les Sans entrailles.
Ils ont terrorisé le village, enlevant des hommes, des femmes et même des enfants.
Leur but était de faire peur, de détruire, de réduire les autres au silence.
Je demande qu'ils soient reconnus coupables d'avoir semé la terreur. »

L'Avocat de la défense
« Monsieur le Juge,
les Sans entrailles disent qu'ils ne faisaient qu'obéir aux ordres.
Ils affirment qu'ils n'avaient pas le choix : s'ils refusaient, ils auraient été punis à leur tour.
Peut-on condamner quelqu'un qui a agi sous la peur ?
N'oublions pas que derrière leurs uniformes, ce sont aussi des êtres humains. »

Un Témoin – Un habitant du village
« Moi, j'ai vu les Sans entrailles frapper à la porte de mes voisins.
J'ai entendu les cris.
J'ai vu les familles emmenées, et elles ne sont jamais revenues.
Comment peut-on pardonner à ceux qui ont fait cela ? »

Un Témoin – Un Sans entrailles repenti
« J'étais l'un d'eux… J'ai suivi les autres, je n'ai pas réfléchi.
Mais chaque nuit, je revois les visages des enfants que nous avons arrachés à leurs parents.
Je regrette, mais je ne peux pas effacer ce que j'ai fait. »

Le Juge
« J'ai entendu les accusations, la défense, et les témoignages.
Les Sans entrailles ont commis des actes terribles.
Mais certains disent qu'ils obéissaient à des ordres, d'autres qu'ils auraient pu résister.
Le jury doit maintenant décider : coupables ou non coupables ? »

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Grand méchant loup »

Le Procureur (accusateur)
« Monsieur le Juge,
nous jugeons aujourd'hui le Grand Méchant Loup.
Il a terrorisé des familles entières, détruit les maisons des Trois Petits Cochons et a tenté de manger le Petit Chaperon rouge et sa grand-mère.
Ses actes sont graves : destruction, tentative de meurtre et violence.
Je demande que le Loup soit déclaré coupable. »

L'Avocat de la Défense
« Monsieur le Juge,
mon client, le Grand Méchant Loup, n'est pas un monstre.
C'est un animal sauvage qui, comme tous les loups, a besoin de manger.
Les cochons ont construit leurs maisons sur son territoire, et personne n'a pensé à lui donner sa chance.
Peut-on vraiment le condamner pour avoir suivi son instinct ? »

Témoin 1 – Le Petit Chaperon rouge
« J'allais voir ma grand-mère tranquillement quand le Loup m'a abordée.
Il m'a menti, il m'a effrayée.
Quand je suis arrivée, il avait déjà avalé ma grand-mère !
Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie. »

Témoin 2 – L'aîné des Trois Petits Cochons
« Nous avons travaillé dur pour construire nos maisons.
Le Loup est venu souffler pour les détruire.
Nous n'avions rien fait contre lui. Il a dévoré mes frères !
C'est un danger pour tout le voisinage ! »

Témoin 3 – La Grand-mère
« J'étais chez moi, tranquille.
Le Loup a fait semblant d'être ma petite-fille et m'a avalée tout rond.
Si le chasseur n'était pas arrivé, je ne serais plus là pour témoigner. »

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Grand méchant loup » (suite)

Le Grand Méchant Loup (l'accusé)
« Oui, j'ai voulu vous manger. Mais je suis un loup !
Tout le monde me traite de "méchant" sans jamais chercher à me comprendre.
Peut-être que si j'avais eu une autre réputation, on m'aurait aidé autrement. »

Le Juge
« J'ai entendu toutes les parties.
Le jury (les élèves) doit décider :
•Le Loup est-il coupable ?
•S'il est coupable, quelle doit être la peine : prison ? rééducation ? obligation de réparer les dégâts ? »

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Chat botté »

Le Procureur (accusateur)
« Monsieur le Juge,
nous jugeons aujourd'hui le Chat botté.
Derrière son allure malicieuse, il a trompé tout le monde :
- il a menti au roi en faisant croire que son maître était un grand seigneur,
- il a volé des paysans en leur ordonnant de dire que les terres appartenaient à son maître,
- il a piégé et tué l'ogre par ruse.
Ce chat a manipulé les autres pour faire de son maître un prince.
Peut-on vraiment laisser un tel tricheur impuni ? »

L'Avocat de la Défense
« Monsieur le Juge,
mon client, le Chat botté, n'est pas un criminel, mais un héros.
Grâce à son intelligence et à son courage, il a permis à un pauvre meunier de ne pas mourir de faim et de devenir un homme respecté.
Oui, il a utilisé des ruses, mais n'est-ce pas mieux que la violence ?
Le Chat botté mérite des remerciements, pas une condamnation. »

Témoin 1 – Le Meunier (maître du Chat)
« J'étais le plus pauvre des trois frères.
Sans mon chat, je serais resté misérable.
C'est vrai qu'il a rusé, mais tout ce qu'il a fait, c'était pour m'aider.
Je lui dois ma vie nouvelle. »

Témoin 2 – Un paysan trompé
« Un jour, le Chat est arrivé dans mon champ.
Il m'a menacé de me griffer si je ne disais pas que mes récoltes appartenaient au marquis de Carabas.
J'ai obéi par peur.
Est-ce juste d'obtenir la richesse par la ruse et la menace ? »

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Chat botté » (suite)

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

Témoin 3 – Le Roi

« Le Chat botté m'a offert du gibier pendant des semaines.
J'ai cru qu'il venait du marquis de Carabas.
J'ai été trompé, mais je dois avouer que son maître s'est montré digne et a épousé ma fille.
Dois-je condamner un animal qui a permis un mariage heureux ? »

Le Chat botté (l'accusé)

« J'ai fait ce que je devais faire pour aider mon maître.
J'ai utilisé la ruse, jamais la force.
Tout le monde me traite de menteur, mais grâce à moi, mon maître est devenu quelqu'un.
Si j'avais croisé les bras, il serait sans doute mort de faim et oublié. »

Le Juge

« J'ai entendu toutes les parties.
Le Chat botté est-il coupable de mensonges et de manipulations ?
Ou bien est-il un héros qui a su transformer la vie de son maître par son intelligence ?
Le jury (vous, les élèves) doit décider : coupable ou non coupable ? »

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeux de rôle : Proposition de procès « Le Petit soldat de plomb »

Le Procureur (accusateur)
« Monsieur le Juge,
aujourd'hui, nous jugeons ceux qui ont contribué au malheur du Petit Soldat de plomb.
- Le fabricant de jouets, qui lui a donné seulement une jambe.
- Le Diable de la boîte, qui l'a menacé et jeté dans la rue.
- L'enfant qui l'a laissé tomber dans le ruisseau.
Chacun a sa part de responsabilité dans son destin tragique. »

L'Avocat de la Défense
« Monsieur le Juge,
mon rôle est de rappeler que parfois, le malheur ne vient pas d'une seule personne, mais du hasard ou du destin.
Le soldat a connu des épreuves terribles, mais il est resté courageux et fidèle à son amour pour la danseuse de papier.
Peut-on vraiment accuser les autres de sa fin malheureuse ? »

Témoin 1 – Le Petit Soldat de plomb (victime)

« J'étais différent des autres soldats, je n'avais qu'une jambe.
Mais j'étais courageux, je voulais rester droit, toujours fidèle.
J'aimais la danseuse de papier.
J'ai été bousculé, jeté, emporté, puis dévoré par le feu.
Pourquoi personne n'a cherché à me protéger ? »

Témoin 2 – Le Diable de la boîte

« Oui, je l'avoue, j'ai menacé le soldat !
Il regardait la danseuse, et je n'aimais pas ça.
Mais ce n'était qu'un avertissement.
Ce ne sont pas mes mains qui l'ont jeté dehors ! »

Jeux de rôle : Proposition de procès « Le Petit soldat de plomb » (suite)

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

Témoin 3 – L'Enfant joueur

« Je jouais avec mes jouets, et le soldat est tombé dans le ruisseau.
Ce n'était pas ma faute, je ne l'ai pas fait exprès !
Est-ce juste de condamner un enfant pour un accident ? »

Témoin 4 – La Danseuse de papier

« Je l'ai toujours admiré.
Quand il est tombé dans le feu, le vent m'a emportée et je l'ai rejoint.
Nous avons disparu ensemble.
Ce n'est pas un crime, c'est une histoire d'amour tragique. »

Le Juge

« J'ai entendu toutes les parties.
Le sort du Petit Soldat est-il dû à la cruauté des autres ?
Ou bien au hasard et au destin ?
Jury, à vous de décider. »

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Renard »
Le corbeau et le renard, La Fontaine

Le Procureur (accusateur)

« Monsieur le Juge,
nous jugeons aujourd'hui le Renard.
Il a trompé le Corbeau pour lui voler son fromage.
Pour cela, il a utilisé la flatterie et le mensonge.
Ses actes sont graves : manipulation, vol, abus de confiance.
Je demande que le Renard soit déclaré coupable. »

L'Avocat de la Défense

« Monsieur le Juge,
mon client, le Renard, n'a fait preuve que d'intelligence.
Il n'a pas utilisé la violence.
Peut-on condamner quelqu'un qui a réussi par la ruse et les mots ?
Et puis… le Corbeau n'a-t-il pas sa part de responsabilité en se laissant tromper par la flatterie ? »

Témoin 1 – Le Corbeau (victime)

« J'étais tranquillement perché avec mon fromage.
Le Renard est arrivé et m'a couvert d'éloges : "Que vous êtes joli ! Que vous me semblez beau !"
Tout cela pour que j'ouvre le bec.
J'ai été humilié, et surtout, j'ai perdu mon repas !
Il m'a manipulé. »

Témoin 2 – Un spectateur de la scène (ex. une Mésange)

« J'ai vu le Renard flatter le Corbeau.
J'ai trouvé cela rusé, mais injuste.
Il aurait pu demander poliment, ou chercher sa nourriture autrement. »

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Renard »
Le corbeau et le renard, La Fontaine (suite)

MAÎTRISE DE LA LANGUE
Département de la Somme

Le Renard (l'accusé)
« Oui, j'ai flatté le Corbeau pour avoir son fromage.
Mais n'est-ce pas la loi de la nature : chacun doit trouver à manger comme il peut ?
J'ai seulement usé de mes mots, pas de mes griffes.
Peut-on vraiment me condamner pour ma ruse ? »

Le Juge
« J'ai entendu toutes les parties.
Le Renard est-il coupable de vol et de manipulation ?
Ou bien est-il simplement rusé et intelligent ?
Jury, à vous de décider ! »

ACADÉMIE D'AMIENS
Liberté
Égalité
Fraternité

Jeux de rôle : Proposition de procès du « Loup »
Le loup et l’agneau, La Fontaine

Accusation du Procureur
« Monsieur le Juge, le Loup a inventé de faux prétextes pour attaquer l’Agneau.
Il l’a accusé à tort, alors que l’Agneau ne pouvait pas troubler l’eau.
Il a abusé de sa force pour écraser le plus faible.
Nous demandons que justice soit faite ! »

Témoignages
La Rivière :
« J’ai vu toute la scène. L’Agneau buvait plus bas que le Loup. Jamais il n’a troublé l’eau en amont. »
Le Lapin :
« Le Loup trouve toujours des excuses. Hier c’était l’Agneau, demain ce sera un autre ! »
Le Corbeau :
« Moi aussi je l’ai vu. Le Loup n’a pas écouté, il voulait juste se remplir le ventre. »

Défense du Loup (via son Avocat)
« Certes, mon client a dévoré l’Agneau. Mais c’est un prédateur. Il agit par instinct. Peut-on condamner un animal pour avoir obéi à sa nature ? »
Le Loup :
« J’avais faim. C’est vrai, j’ai inventé des raisons. Mais dans la forêt, la loi du plus fort existe depuis toujours. »

Le Juge
« J’ai entendu l’accusation, la défense et les témoins.
Les faits semblent établis : le Loup a dévoré l’Agneau, et ses arguments n’étaient que des prétextes.
Mais avant de rendre mon jugement, j’écoute les plaidoiries finales. »